

L'antispécisme et la fin de l'élevage sont prônés par certains défenseurs radicaux de la cause animale : ils ont présenté leurs thèses lors d'un colloque au Sénat.

D'autres réponses sont possibles pour répondre à l'attente sociétale sur la condition animale : la prise en compte du bien-être et la valorisation de la relation de travail qui s'établit entre l'animal et l'homme particulièrement développée dans le cas du cheval.

Les études prospectives sur les voies pour atteindre la neutralité carbone en 2050, indispensable pour limiter le réchauffement climatique en-dessous de 1,5°C à l'horizon 2100, foisonnent.

Les stratégies retenues sont très diverses mais elles s'accordent sur le fait que des changements très importants dans les productions et l'occupation des espaces ruraux notamment les surfaces fourragères seront nécessaires.

Les productions équinnes devront s'adapter. Mais elles disposent d'atouts pour la valorisation des surfaces en herbe en complémentarité avec les autres espèces.

Après le rapport alarmant des experts de l'IPBES<sup>1</sup> sur la biodiversité, des mesures dont certaines contre l'artificialisation des terres ont été annoncées. Quel est l'état de l'artificialisation en France ? Comment les productions équinnes s'insèrent dans ce phénomène ?

<sup>1</sup> Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques

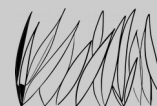
## CHIFFRES CLÉS

### DÉVELOPPEMENT DURABLE



**-15 à  
 -75 %**

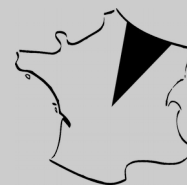
Diminution de la consommation de viande proposée pour atteindre la neutralité carbone en 2050



**5 %**

part des surfaces fourragères utilisées par les chevaux en France

### ARTIFICIALISATION DES TERRES



**9,3 %**  
 surface du territoire métropolitain artificialisée

**1**  
 département  
 surface artificialisée entre 2006 et 2014

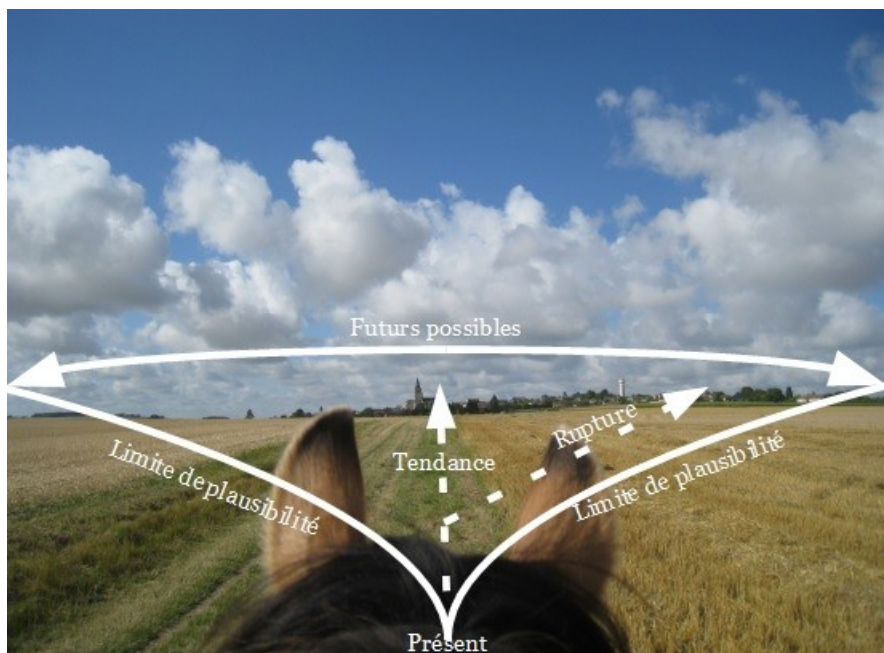


Illustration 1: Futurs possibles, tendances et ruptures



# RELATION HOMME - ANIMAL

## COLLOQUE « NOUS AVEC LES ANIMAUX »

Une refondation de la place de l'animal dans la société portée par des associations de défense de la condition animale

Le colloque « Nous avec les animaux » organisé par Mme E. Benbassa, Sénatrice EELV de Paris le 18 mars 2019 au Sénat était construit autour de 4 tables rondes : intelligence et sensibilité animale, humains et animaux sauvages, de la domestication à une cohabitation éthique, pour une législation sur le droit des animaux. Sont intervenus des scientifiques, principalement du Muséum national d'histoire naturelle, et des représentants d'associations de défense des animaux.

Les interventions des premiers ont porté sur les animaux sauvages (africains, urbains, aquatiques, ...) et l'histoire de la domestication et avaient le point commun de montrer la complexité de la relation homme-animal hier et aujourd'hui.

Les interventions des représentants des associations étaient engagées, **dénonçant** :

- l'exploitation des animaux (élevage, cirques, delphinarium, ...);
- et les effets **de l'élevage** sur le climat et la pollution.

Des positions antispécistes ont été présentées, prônant notamment la disparition de l'élevage à terme avec une mise en avant de la théorie politique Zoopolis<sup>1</sup>.

## LE CHEVAL DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Faire société avec le cheval pour permettre aux humains de se rapprocher

Cette conférence de Vanina Deneux, doctorante en sociologie à l'Inra, et Christine Briand de l'IFCE, tenue lors des rencontres de l'Inra au Salon international de l'agriculture 2019, présentait l'histoire de la relation homme-cheval jusqu'à nos jours et proposait des voies pour l'adapter à l'évolution de la demande sociétale.

Depuis les origines, le cheval a été un **agent de culture** en permettant le rapprochement des sociétés par la mobilité qu'il permettait. Comme avec le chien, des relations de travail se sont nouées avec lui. A partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'industrialisation et l'urbanisation ont conduit à considérer l'animal comme une chose (réification) et à une relation distendue. Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, la relation avec le cheval évolue alors qu'il devient fournisseur de services (sport et loisir). De nos jours, il intervient aussi dans le lien social (médiation, équithérapie, ...) et l'écologie (cheval territorial).

L'accent a été aussi mis sur la législation avec la demande de mise en place de droits forts pour les animaux : statut de l'animal de compagnie, statut de personne (ou autre statut différent des biens), disparition de la propriété. En découle une demande de représentation politique : parlement des non-humains, ministère des animaux, ...

Le **cas des chevaux** a été évoqué à la marge. Sans aller jusqu'à considérer que leur utilisation était de l'exploitation à arrêter, il est préconisé de **renforcer leurs droits** (repos, retraite, ...) et d'**interdire** leur utilisation sous la **contrainte**, leur utilisation historique pour le **travail** pouvant être **remise en cause**.

[Consulter la vidéo du colloque](#)

1 Zoopolis, par Sue Donaldson et Will Kymlicka, Oxford University Press, 2011. Les auteurs proposent trois modèles pour vivre avec les animaux : la citoyenneté pour les animaux domestiques, le statut de résident pour les animaux liminaires, la souveraineté sur leur territoire pour les animaux sauvages.

La **bien-traitance** est la base commune pour répondre à la demande sociétale d'une meilleure prise en compte de la condition animale.

Elle conduit à la prise en compte du **bien-être**, mesuré de façon individualisée par des indicateurs observés sur le cheval.

Il convient aussi de **faire société** avec lui, c'est à dire reconnaître qu'il est inclus dans le collectif de travail et qu'il s'investit dans une **relation de travail** avec l'homme. Ce travail doit être organisé pour le bien des deux car il existe une corrélation entre le niveau de souffrance de l'homme et de l'animal en interaction.

Quel sera alors le rôle du cheval dans la société de demain ? Peut-il à nouveau nous permettre de nous rapprocher ?

[Consulter la vidéo de la présentation \(à partir de 1h 12mn 15s\)](#)

### ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Le colloque « Nous avec les animaux » présente des **revendications sociétales radicales** sur la relation homme-animal. Même si elles sont aujourd'hui minoritaires, elles influent sur les attentes de l'ensemble de la population et **renforcent le scénario « cheval de compagnie »** de l'étude prospective Filière équine à l'horizon 2030 avec ses impacts économiques sur la filière.

La conférence « Cheval dans la société » montre **une autre réponse** aux attentes sociétales : la prise en compte du bien-être et la valorisation de la relation homme-cheval comme une relation de travail dans laquelle il s'implique, et ses effets bénéfiques pour la société elle-même. Quels impacts cela peut-il avoir sur l'organisation du travail ?





# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## QUELLES ÉVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050 ?

Des études prospectives avec des solutions diverses mais toutes avec de forts impacts sur l'utilisation des surfaces en herbe

De nombreuses études ont été menées au niveau européen pour déterminer les scénarios qui permettraient d'**atteindre l'objectif** d'une émission nette de gaz à effet de serre (GES) à 0 à l'horizon 2050 dans le secteur de l'agriculture. Pour cela, il est nécessaire d'**utiliser tous les moyens** à disposition :

- **éviter** les émissions quand c'est possible (supprimer ou réduire les productions émettrices, réduire le gaspillage, ...),
- **réduire** les émissions (améliorer l'efficacité des productions)

- **compenser** les émissions (stockage de CO<sub>2</sub> dans les sol, notamment les prairies, économie circulaire, ...).

Schématiquement, **deux stratégies** peuvent être adoptées :

- **intensifier** les productions pour réduire les émissions de GES par ha ou par tête de bétail et maximiser le stockage de CO<sub>2</sub> dans le sol par ailleurs (reforestation, production d'énergie en utilisant la biomasse) ;

- **extensifier** les productions, notamment l'élevage, pour maximiser le stockage de CO<sub>2</sub> dans les prairies permanentes et utiliser les effluents d'élevage pour amender les cultures.

Dans les deux cas, de **fortes évolutions** dans l'affectation des surfaces sont nécessaires notamment en ce qui concerne les **surfaces herbagères** :

- soit en les ré-affectant à la forêt ou à la production d'énergie ;

## L'ÉLEVAGE ÉQUIN COMME SOURCE DE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Des performances économiques meilleures pour les élevages mixtes bovins / équidés ?

Cette conférence de Géraldine Fleurance de l'IFCE/Inra et Roger Palazon de l'Idèle, tenue lors des rencontres de l'Inra au Salon international de l'agriculture 2019, présentait des résultats d'études montrant comment la **mixité équin-bovin** peut **améliorer les résultats économiques** d'élevages.

Les premiers résultats, basés sur la comparaison entre systèmes mixtes chevaux de selle-bovins allaitants et systèmes spécialisés de chevaux de selle confortent l'intérêt de cette diversité :

- meilleure **valorisation de l'herbe** dans l'alimentation, les uns consommant les refus des autres, permettant un chargement global plus élevé qu'en systèmes équins spécialisés;

- dilution du parasitisme équin grâce aux bovins permettant d'envisager un moindre **recours aux vermifuges** chimiques.

- soit en réimplantant des prairies dans les zones de cultures et vice-versa (agro-écologie et poly-culture élevage) et en les utilisant pour un élevage ruminant extensif.

On observe aussi une **très forte diminution** de la **consommation de viande** notamment de ruminants.

	Scénarios	
	Intensification	Extensification
Viande consommée	- 15 à -75 %	-49 à -53 %
Rendement cultures	+28 à +40 %	-25 %
Tête bétail / ha	+10 à +50 %	=
Surf. pour l'alimentation	jusqu'à -40 %	=
Prairies permanentes pour élevage	0 à -27 %	=
Surf. pour la bio-énergie	0 à +263 %	-100 %
Forêt	0 à + 59 %	=

Sources :

[Agroecology and carbon neutrality in europe by 2050: what are the issues? Idri, avril 2019](#)

[Net-Zero agriculture in 2050, Institute for European Environmental Policy, février 2019](#)

[A European long-term strategic vision for a prosperous, modern, competitive and climate neutral economy, EU, nov 2018](#)

Excréments œufs de strongles dans fèces	Système	
	Spécialisé	Mixte
Moyenne nb œufs/g	400	240

Les conséquences de la mixité sur l'organisation du travail et sur les performances économiques sont en cours d'analyse.

Par ailleurs, une simulation des conséquences de l'intégration d'un atelier de chevaux de trait au sein d'un système naisseur-engraisseur bovins montre une légère augmentation du produit global de l'exploitation. Ceci est permis par de très faibles charges liées aux chevaux de trait et par un contexte favorable de vente des laitons (2.70 €/kg vif)

[Consulter la vidéo de la présentation \(à partir de 46mn 15s\)](#)

### QUESTIONNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Quel **avenir** pour la **consommation de viande de cheval** ? Suivra-t-elle la même courbe que les autres ? Peut-elle **venir en substitution** à celle des ruminants produisant plus de GES ?

L'utilisation optimale des pâtures devient un facteur clé d'adaptation. L'**élevage mixte** n'est-il pas une des voies d'adaptation aux évolutions induites par l'atteinte des objectifs neutralité carbone ?

# PRESSION FONCIÈRE ET ARTIFICIALISATION

## UNE ARTIFICIALISATION DES SURFACES EN CROISSANCE

Une évolution de l'artificialisation et de l'accaparement des terres pouvant faire courir des risques ?

L'**artificialisation** est la transformation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en implantations artificielles: les 2/3 sont bétonnées, le reste en pleine terre (jardins, parcs, ...).

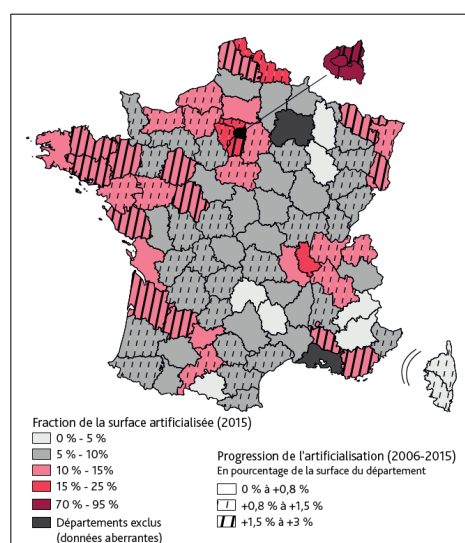


Figure 1: degré d'artificialisation actuel (2015) et tendances à l'artificialisation (sources: Iddri)

Elle représente **9,3% du territoire** métropolitain en 2014 contre 8,3% en 2006, soit une **augmentation** représentant la **surface d'un département** en 10 ans. Elle augmente plus rapidement que la démographie et le PIB, ce qui se traduit par un **étalement urbain**.

Les sols agricoles pouvant être un **puits de carbone**, l'**objectif de zéro artificialisation nette** a été décidée en 2018 dans le cadre du plan bio-diversité.

Malgré de fortes diversités régionales, le **prix du foncier agricole** reste **faible** en France (6030 €/ha) par rapport aux pays voisins (>60 000 €/ha aux Pays-bas) du fait du statut du fermage très protecteur pour le fermier et de l'encadrement par arrêtés préfectoraux du prix du fermage.

Une compétition sur l'usage des terres est observée: le prix du foncier bâti étant 55 fois plus élevé que celui du foncier agricole, certains propriétaires peuvent laisser leurs **terres en friches**, misant sur un changement de statut.

Deux phénomènes sont observés : le développement de **sociétés à vocation agricole** et l'extension du **travail agricole délégué** à des prestataires de services. Ils font craindre aux rédacteurs du rapport de l'Assemblée nationale un **accaparement des terres agricoles** par des grandes sociétés rendant plus difficile l'installation des jeunes, favorisant la rémunération du capital au détriment de la pérennité des exploitations et diminuant la diversité des productions (réduction de la biodiversité, appauvrissement des sols, ...).

Cette évolution est à mettre en parallèle aux travaux de recherche de Céline Vial de l'IFCE/Inra sur l'**occupation de l'espace par les activités équestres** mettant notamment en évidence des tendances :

- en zone périurbaine des centres équestres sur peu d'espace du fait de la pression foncière et des propriétaires équins utilisant les **zones en transition** du fait de l'artificialisation croissante associée au recul agricole ;
- en zone rurale, présence des élevages professionnels, et des propriétaires équins utilisant les **parcelles délaissées** par l'agriculture (petite taille, éloignement de l'exploitation,...).

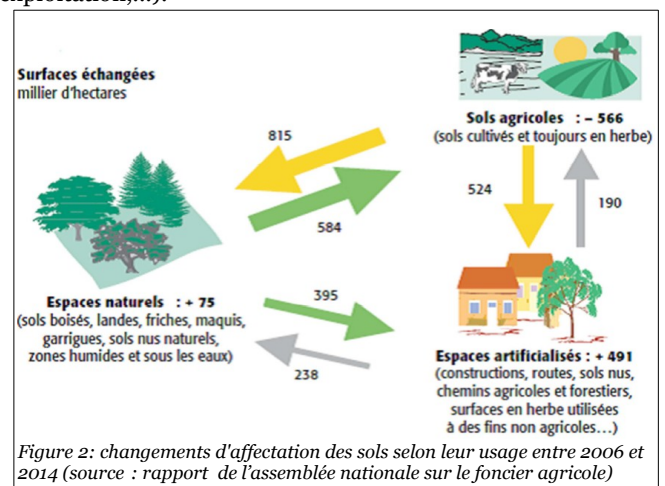


Figure 2: changements d'affectation des sols selon leur usage entre 2006 et 2014 (source : rapport de l'assemblée nationale sur le foncier agricole)

Sources : [Rapport d'information de l'Assemblée nationale sur le foncier agricole](#), décembre 2018

[Artificialisation des sols : quelles avancées politiques pour quels résultats ?](#) IDDRI, janvier 2019

[Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?](#) Fourrages, 2011

## QUESTIONNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Quels impacts de l'artificialisation croissante et des mesures pour la limiter : aubaine (utilisation des surfaces en transition) ou contrainte (pression foncière accrue) ?

Quel est le degré de sensibilité des élevages équins au risque d'accaparement des terres ?